

Les tensions sur le marché du travail en 2024

En repli après un niveau record

En 2024, les tensions sur le marché du travail diminuent sensiblement après un pic à un niveau record en 2023. Six métiers sur dix sont en tension forte ou très forte, contre sept sur dix l'année précédente, ce qui représente un peu plus de la moitié de l'emploi total, contre près des deux tiers en 2023.

Les tensions se replient dans tous les domaines professionnels, et plus particulièrement dans l'informatique et les télécommunications, les industries de process ou encore les transports et la logistique. Elles demeurent toutefois très élevées dans les métiers du bâtiment, de la mécanique et du travail des métaux, de la maintenance et de la santé.

Les dynamiques sous-jacentes à l'évolution de ces tensions sont contrastées. L'intensité des embauches diminue nettement tandis que le manque de main-d'œuvre disponible ne s'atténue que très légèrement. Les trente métiers les plus en tension sont confrontés à un vivier insuffisant, souvent associé à des exigences de formation spécifiques. En revanche, ils offrent des rémunérations relativement attractives.

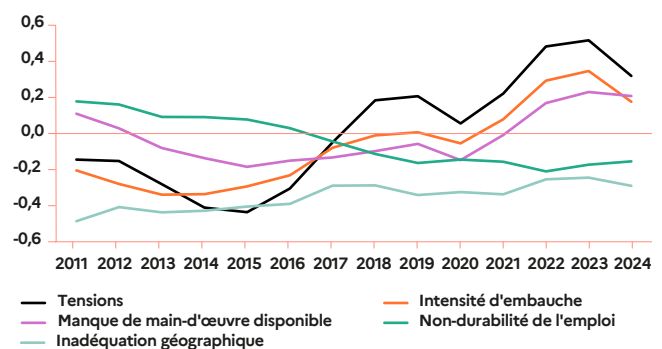
En 2024, le ralentissement se poursuit sur le marché du travail avec une stabilisation de l'emploi salarié entre les quatrième trimestres 2023 et 2024, après une hausse de 0,7 % observée entre les quatrième trimestres 2022 et 2023. Les embauches en CDI dans le secteur privé continuent leur repli (-6 % par rapport à 2023), tout en se maintenant à un niveau élevé, avec 4,2 millions de nouveaux contrats signés [1]. Le nombre total d'embauches, en cumulant les CDI et les CDD (hors intérim) demeure néanmoins très élevé (25,7 millions de nouveaux contrats), quasiment au niveau du pic historique de 2022 (25,8 millions). La part des CDI parmi les contrats signés recule de 1,1 point sur un an, s'établissant à 16,3 % des embauches en 2024. Parallèlement, le nombre moyen de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) augmente de 3,5 % entre les quatrième trimestres 2023 et 2024 [2].

Des tensions en baisse en 2024

En 2024, les tensions sur le marché du travail se replient, après avoir atteint en 2023 leur niveau le plus élevé depuis 2011 (graphique 1). Cette diminution marque la fin d'une hausse quasi ininterrompue des tensions depuis 2015. Six métiers sur dix sont en tension forte ou très forte, contre sept sur dix l'année précédente. Un peu plus de la moitié (55 %) des salariés occupent un métier en tension forte ou très forte, contre près des deux tiers en 2023.

Les dynamiques sous-jacentes à ces tensions sont contrastées. L'intensité des embauches recule fortement, notamment avec une baisse de 10 % des projets de recrutement, tandis que le manque de main-d'œuvre et l'inadéquation géographique – mesurée à partir des écarts de répartition territoriale entre

GRAPHIQUE 1 | Évolution des tensions sur le marché du travail et de leurs facteurs potentiels depuis 2011



Note : les facteurs pour lesquels il n'est pas possible de mesurer une évolution temporelle avec les données à disposition ne sont pas affichés dans ce graphique. Lecture : entre 2023 et 2024, l'indicateur d'intensité des embauches passe de 0,35 à 0,18 ([encadré et note méthodologique sur les indicateurs de tension en ligne](#)).

Champ : France, hors Mayotte, 2011-2024.

Source : France Travail - Dares, métiers en tension.

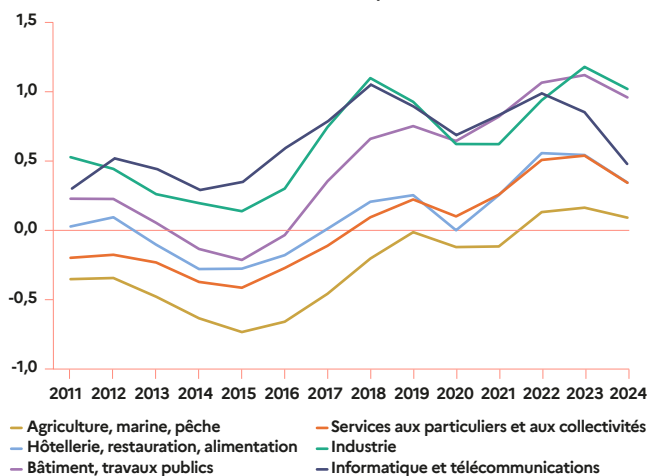
offres et demandes d'emploi – diminuent très légèrement. La non-durabilité de l'emploi, en baisse continue entre 2011 et 2022, se redresse légèrement en 2023 et demeure quasi stable en 2024.

Une baisse généralisée à l'ensemble des domaines professionnels

Entre 2023 et 2024, les tensions diminuent dans tous les grands domaines professionnels (graphique 2, [données complètes en ligne](#)). Cette baisse est la plus forte dans l'informatique et les télécommunications, faisant basculer le domaine d'une tension très forte constatée depuis 2016 (niveau 5, sur une échelle de 1 à 5) à tension forte (niveau 4). Au niveau des domaines professionnels (FAP 22), cette baisse est également marquée dans les industries de process et les transports, la logistique et le tourisme. Au sein des métiers du bâtiment et des travaux publics (BTP), de la mécanique et du travail des métaux, de la maintenance, de la santé et de l'action sociale, ou de l'électricité et de l'électronique, le recul est plus modéré et les tensions demeurent proches de leur plus haut niveau.

Au niveau plus fin des familles professionnelles détaillées (FAP 228), les baisses les plus importantes concernent majoritairement des professions où les tensions demeurent très fortes. Il s'agit, par exemple, des ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage, des dentistes salariés, des techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables ou encore des responsables du magasinage et de la logistique (non-cadres). À l'inverse, les tensions progressent sensiblement dans des métiers peu tendus en 2023, comme les experts et cadres commerciaux des assurances, les cadres de la logistique ou les agents d'exploitation du transport. Pour certains métiers, comme les agents de maîtrise en fabrication mécanique et les techniciens experts du BTP, les tensions déjà très fortes en 2023 continuent de progresser ([données détaillées en ligne](#)).

GRAPHIQUE 2 | Évolution des tensions dans certains métiers ou famille de métiers depuis 2011

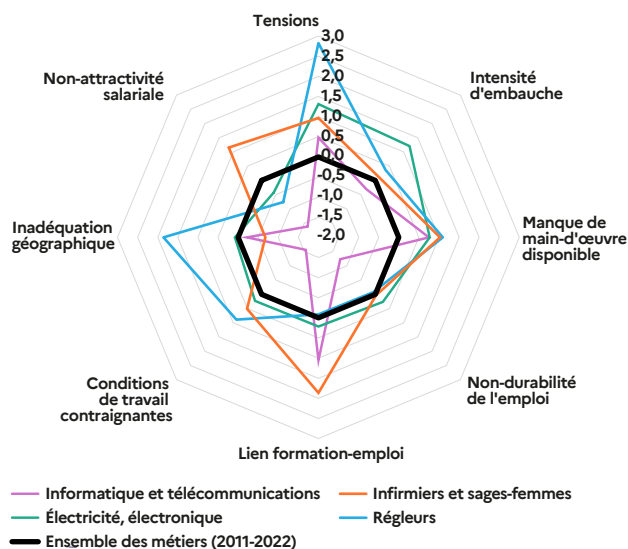


Lecture : entre 2023 et 2024, l'indicateur synthétique de tension sur le marché du travail dans les métiers de l'industrie passe de 1,18 à 1,02 ([encadré et note méthodologique sur les indicateurs de tension en ligne](#)).

Champ : France, hors Mayotte, 2011-2024.

Source : France Travail - Dares, métiers en tension.

GRAPHIQUE 3 | Facteurs potentiels à l'origine des tensions dans certains métiers et domaines professionnels en 2024



Lecture : en 2024, l'indicateur synthétique de tension sur le marché du travail dans les métiers de l'électricité et électronique se situe à 1,31 alors que la moyenne des métiers sur les années 2011-2022 se situe à 0 (encadré).

Champ : France, hors Mayotte, 2024.

Source : France Travail - Dares, métiers en tension.

Des tensions de nature différentes selon les métiers

Les tensions concernent une grande majorité de métiers mais sont de natures très différentes. Dans l'informatique et les télécommunications, le déficit de main-d'œuvre se combine à un lien formation-emploi important alors que les conditions de travail sont peu contraignantes et les rémunérations attractives (graphique 3). Dans les métiers de l'électricité et de l'électronique, les tensions s'inscrivent dans un contexte de forte intensité des embauches associé à un manque de main-d'œuvre disponible. Les tensions de recrutement parmi les régleurs sont concomitantes à une forte inadéquation géographique entre offre et demande de travail, à des conditions de travail contraignantes ainsi qu'à un fort déficit de main-d'œuvre disponible. Les métiers d'infirmiers et sages-femmes se distinguent principalement par un lien formation-emploi important et des rémunérations salariales peu attractives, contribuant au manque de main-d'œuvre disponible.

Les métiers les plus tendus toujours dans le BTP et l'industrie

En 2024, dix-neuf des trente métiers les plus en tension font partie des domaines de l'industrie et sept du BTP. Comme en 2023, ce sont essentiellement des métiers d'ouvriers qualifiés et de techniciens (tableau 1), exerçant dans la maintenance, la mécanique, l'électronique, la transformation des métaux ou encore le BTP (conducteurs de travaux, couvreurs, charpentiers, ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP, etc.). Les autres métiers les plus en tension appartiennent au domaine de la santé-action sociale (dentistes et médecins

TABLEAU 1 | Les 30 métiers les plus en tension en 2024

Rang tension	FAP228	Libellé FAP228	Emploi	Tension	Intensité d'embauche	Manque de main-d'œuvre disponible	Non-durabilité de l'emploi	Lien formation-emploi	Conditions de travail contraignantes	Inadéquation géographique	Non-attractivité salariale
1	D6X80	Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique	22 900	3,3	5	5	4	5	3	5	2
2	L4X81	Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables	138 000	3,2	5	5	1	5	1	2	4
3	E5X80	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	104 000	3,0	4	5	2	3	3	4	1
4	D0X33	Régleurs	18 600	2,8	4	5	3	3	4	5	2
5	G1X72	Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle	125 900	2,8	5	5	1	4	3	3	2
6	C2X70	Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique	21 700	2,1	4	5	2	5	2	5	2
7	D0X31	Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	72 100	2,1	5	5	4	5	5	3	2
8	G1X77	Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes	137 600	2,0	3	5	1	5	3	3	1
9	B6X74	Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres	113 800	2,0	5	4	1	2	4	3	1
10	V2X90	Médecins	106 600	1,9	3	5	3	5	2	4	1
11	H0X91	Techniciens du dessin industriel	34 100	1,9	5	4	1	5	1	3	2
12	B6X71	Techniciens experts et chargés d'études du BTP	38 300	1,9	5	3	1	4	3	2	2
13	J1X80	Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)	95 900	1,6	5	5	3	1	3	2	2
14	H0X90	Techniciens du contrôle qualité	99 100	1,5	4	5	1	2	2	2	2
15	B1X34	Couvreur	45 600	1,5	5	4	4	4	4	3	1
16	G1X74	Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air	36 600	1,5	5	3	2	5	2	5	1
17	B6X70	Géomètres	10 900	1,5	5	4	1	5	2	5	1
18	G0A40	Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	74 300	1,4	5	3	2	3	4	3	2
19	G1X78	Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets	25 700	1,3	3	5	1	3	1	5	3
20	D1X30	Ouvriers en chaudronnerie et tôlerie	52 700	1,3	5	4	4	5	5	2	3
21	G1X71	Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules	76 200	1,3	3	5	1	5	3	4	2
22	G0B40	Carrossiers automobiles	48 000	1,3	5	3	2	5	3	3	3
23	D2X32	Ouvriers de la peinture et du traitement de surface	20 000	1,3	5	3	4	2	5	4	2
24	B1X33	Charpentiers (métal et bois)	49 800	1,3	5	3	4	3	4	3	1
25	B6X72	Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	25 900	1,3	5	3	1	5	1	2	2
26	D1X32	Tuyauteurs	10 000	1,2	5	3	4	5	4	5	n.d.
27	D6X70	Techniciens en mécanique et travail des métaux	32 000	1,2	4	5	1	5	2	4	1
28	B2X38	Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	101 900	1,1	5	3	4	5	4	3	3
29	D1X33	Soudeurs	33 900	1,1	5	2	5	3	5	3	1
30	V2X91	Dentistes	10 400	1,1	4	5	1	5	1	5	n.d.

n.d. : données non disponibles.

Note : les couleurs dans la partie gauche du tableau permettent de distinguer les domaines professionnels.

Lecture : en 2024, l'indicateur synthétique de tension sur le marché du travail pour le métier « régleurs » atteint 2,8 ([encadré et note méthodologique sur les indicateurs de tension en ligne](#)). Le manque de main-d'œuvre disponible et l'inadéquation géographique y sont très élevés (niveau 5, en rose foncé). L'intensité d'embauche est assez élevée et les conditions de travail assez contraignantes (niveau 4, en rose). Le métier est plutôt attractif par rapport à la rémunération salariale (indicateur de non-attractivité salariale à 2, en bleu clair).

Champ : France, hors Mayotte, 2024.

Source : France Travail - Dares, métiers en tension.

saliés), de la gestion et administration des entreprises (techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables), ainsi que du transport et de la logistique (responsable du magasinage et de la logistique).

Parmi les trente métiers les plus en tension, la grande majorité recrute intensément (forte, voire très forte intensité d'embauche).

Deux tiers de ces métiers requièrent des formations spécifiques (fort ou très fort lien formation-emploi) et deux tiers font également face à un vivier réduit (fort ou très fort manque de main-d'œuvre disponible). Treize des trente métiers les plus tendus se distinguent par une forte ou très forte inadéquation géographique entre offre et demande, et plus d'un tiers (11) par des conditions de travail contraignantes.

ENCADRÉ • Indicateurs, sources et niveau de granularité pour appréhender les tensions sur le marché du travail

Les tensions sur le marché du travail sont mesurées ici à l'aide d'un indicateur synthétique prenant en compte trois dimensions : les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs ; le nombre d'offres d'emploi rapportées au nombre de demandeurs d'emploi ; la facilité des demandeurs d'emploi à retrouver un emploi. Cet indicateur est accompagné par sept indicateurs complémentaires éclairant les causes des tensions ([encadré A en ligne](#)). Quand les différentes sources de données mobilisées le permettent, les indicateurs sont déclinés au niveau le plus fin de la nomenclature des métiers (FAP 228) et au niveau régional ou départemental ([encadré B en ligne](#)).

À compter de la publication sur les données 2023, la grille des tensions évolue sur plusieurs aspects :

- Les indicateurs de tensions sont désormais diffusés dans la nouvelle nomenclature des Familles Professionnelles (FAP 2021).

- Un nouvel indicateur d'éclairage axé sur la non-attractivité salariale enrichit l'analyse (éclairage du [3]).

- Les indicateurs sont normalisés sur la période 2011-2022, au lieu de 2014-2018, délimitant ainsi une période de référence plus neutre sur le plan du cycle économique.

- Une discrétisation plus fine est proposée pour l'indicateur principal de tension lorsqu'il prend une valeur de 5 (« tension très forte ») : on distingue une classe 5.2 lorsque la valeur se situe dans le dernier décile et une classe 5.1 lorsqu'elle se situe dans le neuvième décile ([tableau A en ligne](#)).

Pour plus de détails, se référer à la [note méthodologique sur les indicateurs de tension en ligne](#).

Le manque d'attractivité salariale ne semble pas être un facteur aggravant pour la plupart des métiers les plus tendus : vingt-trois sur trente présentent un niveau faible ou très faible de non-attractivité salariale¹. De même, dix-huit métiers sur les trente les plus tendus présentent un indicateur de non-durabilité de l'emploi faible ou très faible.

Parmi les trente métiers employant le plus de salariés (près de 9 millions de salariés au total ; [tableau A en ligne](#)), dix-sept sont en tension forte ou très forte, une proportion proche de celle observée pour l'ensemble des métiers. C'est le cas de professions de soins et d'aide à la personne (aides-soignants, infirmiers et sages-femmes, aides à domicile et auxiliaires de vie, assistants maternels, auxiliaires de périculture et gardes à domicile), de

métiers de l'informatique (ingénieurs et cadres d'études et de développement en informatique, chefs de projet et directeurs de service informatique), de métiers d'ingénieurs, de professions de la restauration, de certains métiers administratifs (secrétaires de direction, employés de la comptabilité) ou encore des conducteurs routiers et des agents de sécurité et de surveillance.

Les trente métiers employant le plus de salariés présentent plus fréquemment une forte ou très forte non-attractivité salariale. C'est le cas pour près des deux tiers d'entre eux, contre un tiers parmi l'ensemble des métiers. De même, ils sont plus rarement associés à une formation spécifique, avec moins d'un quart présentant un lien formation-emploi fort ou très fort, contre plus de quatre sur dix pour l'ensemble des métiers. ●

¹ Par exemple, les techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes (G1X77) perçoivent un salaire net médian de 2 200 euros mensuels ([tableau B en ligne](#)). Cette rémunération est qualifiée de « très attractive », dans la mesure où elle apparaît relativement plus élevée que celle des autres travailleurs à caractéristiques comparables, en termes d'expérience, d'ancienneté et de diplôme. Les salariés de ce métier déclarent aussi plus fréquemment que les autres être « bien » ou « très bien payés ».

Vianney Ducatel, Pierre Villedieu (Dares)
Fanny Chartier, Frédéric Lainé (France Travail)

Pour en savoir plus

[1] Bendounan A., Dares (2026), « [Les embauches diminuent au 3^e trimestre 2025](#) », *Dares Indicateurs*, n°2, janvier.

[2] Cocuau V., Dano J., (2025), « [Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail \(ex-Pôle emploi\) au 4^e trimestre 2024](#) », *Dares Indicateurs*, n°5, janvier.

[3] Chartier F., Ducatel V., Lainé F., Villedieu P. (2025), « [Les tensions sur le marché du travail en 2023 : Stabilisation à un niveau élevé](#) », *Dares Résultats*, n°16, avril.

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Sabine Clerc

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page

Dares, ministère chargé du Travail

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
dares.communication@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques du ministère chargé du Travail. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

Dares^{II}
Statistique publique
du monde du travail